

Rapport de visite n°: LEV-533153/21	
Référence Commande:	23620052
Référence Client:	Bon pour accord
N° Client:	0001267877
Inspecteur:	Kirsch Eric
Date(s) d'intervention:	25.08.2021
Date du rapport:	26.08.2021
Page 1 de 2	FORM AP201



QUBE SOLUTIONS

**2, rue de Kalchesbruck
L-1852-Luxembourg**



Rapport de contrôle d'une grue auxiliaire sur camion

Renseignements généraux concernant l'appareil:

Propriétaire: QUBE Solution, sàrl
Committant: QUBE Solution, sàrl
Exploitant: QUBE Solution, sàrl
Monteur: HIAB
Autorisation: 3A/2016/1738/114
Lieu du contrôle: 2, rue Kalchesbruck Luxembourg

Contrôles effectués

- Premier contrôle
- Contrôle après montage
- Contrôle après modification / transformation
- Contrôle après incident / accident
- Contrôle périodique semestriel
- Contrôle après mise en conformité
- Autre

Caracteristiques techniques de l'objet soumis au contrôle:

<i>Constructeur:</i> HIAB	<i>Annee de Construction:</i> 2006
<i>Type:</i> 144F-4 DUO	<i>Charge Maximale:</i> 5 000 kg à 2,5m
<i>N° installation:</i> 14406079	<i>Charge à portée max.:</i> 820 kg
<i>N° interne:</i> WDB9506141L242328	<i>Immatriculation:</i> QS2011
	<i>Longueur flèche:</i> 12,7m

Base d'examen:

Documents de base servant aux contrôles: ITM-SST 10001 - ITM-CL 141 / SST 1230 + 1233

Limites d'intervention:

Contrôle effectué suivant la procédure technique PT-LEV-AP001 - FORM-LEV-GM101.
 Essais réalisés décrits sous rubrique.

Conclusion:

L'installation peut rester en service. Il faut néanmoins donner suite aux observations, ceci dans les meilleurs délais.


 Eric Kirsch
 Inspecteur

LC LUXCONTROL asbl

 Serge Simon
 Directeur Technique

Rapport de visite n°: LEV-533153/21	
Inspecteur:	Kirsch Eric
Date(s) d'intervention:	25.08.2021
Date du rapport:	26.08.2021
Page 2 de 2	



Résultat du contrôle:

Délais:

Registre de sécurité:

1 Aucune observation à formuler.

Néant.

Contrôle visuel:

1 Remettre en état le verrouillage de l'extension de stabilisateur coté gauche.

Contrôle fonctionnel:

1 Aucune observation à formuler.

Néant.

Les observations suivies d'un délai de 0 jour (0 j.R.) donnent lieu à un refus d'exploitation.
 Les observations suivies d'un délai "R" (j.R.) sont à redresser dans les plus brefs délais et donnent lieu à un recontrôle avant l'expiration du délai, sinon l'appareil est à mettre hors service.
 En cas d'observations suivies d'un délai "C" (j.C.) des justificatifs ou attestations écrites sont à nous faire parvenir.
 Les observations non munis d'un délai sont à redresser dans les plus brefs délais. Le redressement sera vérifié lors du prochain contrôle périodique.
 Il est de la responsabilité de l'exploitant de veiller à ce que:
 - toutes les observations soient suivies d'effets dans les meilleurs délais
 - l'organisme de contrôle soit convoqué afin de constater la levée des observations, si demandé.

Accessoires soumis au contrôle:

Crochet de levage non-démontable.

Renseignements sur les épreuves réalisées:

- Essai sous charge statique (125%)
 - Essai sous charge dynamique (110%) vers coté : 1 350 kg à 8,7 m
 - Essai sous charge nominale (100%) Avertisseur, coupure, vers cotés : 1 225 kg à 8,7 m
 - Essai sous charge, autre Avertisseur, coupure, vers l'avant : 1 225 kg à 9 m
- Autres essais réalisés Note:
 La grue a été à 100 % stabilisé pendant l'essai à charge.

Diffusion: Commettant

OFFICE : office@qube-group.eu